



le futur en construction

DIRECTION SECURITE, STRUCTURES ET FEU

Réaction au Feu

RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA10-0205 DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1+A1:2013

Notification par l'état français auprès de la commission Européenne sous le n°0679.

Norme Produit

NF EN 14041:2003 « Revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles »

A la demande de :	FORBO SARLINO SAS 63 rue Gosset 51000 REIMS FRANCE
Marque(s) commerciale(s) :	NOVIBAT 2s3 NOVIBAT SEMI-LIBRE
Usine(s) de production :	L'usine de production figure dans le rapport d'essais associé
Description sommaire :	Revêtement de sol (description détaillée au paragraphe 2)
Date du rapport :	16 janvier 2014

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 4 pages.

Modification du document RA10-0205 pour ajout d'une nouvelle marque commerciale.

Le document RA10-0205 du 16 janvier 2014 annule et remplace le document RA10-0205 du 23 juin 2010.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

1. Introduction

Ce rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux procédures données dans la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

2. Description du produit

Revêtement de sol vinylique hétérogène essayé en pose libre sur panneau de particules de bois de 19 mm d'épaisseur.

Revêtement de sol constitué comme suit :

- Une couche de finition à base de polyuréthane appliquée à raison de 10 à 15 g/m².
- Une couche d'usure transparente de 0,35 mm d'épaisseur à base de polychlorure de vinyle.
- Une couche intermédiaire à base de polychlorure de vinyle compact.
- Une mousse d'envers à base de polychlorure de vinyle expansé.

Masse surfacique nominale : 2350 g/m².

Epaisseur nominale : 3 mm.

Coloris et aspects : divers.

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui du classement

3.1 Rapports d'essais

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Identification de l'essai	N° du rapport d'essai	Méthode d'essai
CSTB	FORBO SARLINO SAS 63 rue Gosset 51000 REIMS FRANCE	ES541130644	Dossier d'extension	-
		ES541100053	RA10-0205	EN ISO 9239-1:2002

3.2 Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats
				Paramètres continus Moyenne
EN ISO 9239-1	NOVIBAT 2s3	3	Flux énergétique critique (kW/m ²) Production de fumées (%.min)	7,61 309

Méthode d'essai	Conformément à la norme NF EN 14041, il n'est pas nécessaire de réaliser cet essai pour classer ce produit.
EN ISO 11925-2	

4. Classement et domaine d'application

4.1 Référence du classement

Le classement est prononcé suivant les articles 12.5 et 12.9.2 de la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

4.2 Classement

Comportement au feu		Production de fumées
C_{fi}	-	s1

Classement : C_{fi} - s1

4.3 Domaine d'application

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Le produit décrit au paragraphe 2.
- Une épaisseur nominale de 3 mm.
- Une masse surfacique nominale de 2350 g/m².

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose libre ou en pose collée sur tout panneau dérivé du bois de masse volumique $\geq 510 \text{ kg/m}^3$ ou sur tout support de masse volumique $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$ classé A2_{fi}-s1 ou A1_{fi}.

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de performance du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre du Règlement européen sur les Produits de Construction (règlement UE n° 305/2011).

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à essai.

Champs-sur-Marne, le 16 janvier 2014

**Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu**



Nicolas ROURE

.....FIN DU RAPPORT DE CLASSEMENT